



Les espaces de coworking tels que ceux des Voisins à Genève, répondent aux attentes des indépendants et des jeunes entrepreneurs.

Photo: Les Voisins

Coworking: quel rôle pour les communes?

Les espaces de travail partagé fleurissent dans les grandes et les petites villes. Ils répondent à une attente des indépendants et des entreprises. Ils peuvent avoir un impact sur le développement économique et sur la mobilité.

Un nombre croissant d'indépendants à temps complet ou partiel et de micro-entrepreneurs sont à la recherche d'espaces de travail différents, plus basiques que des bureaux traditionnels. A cette demande vient s'ajouter celle d'espaces de télétravail: beaucoup d'entreprises réfléchissent à l'opportunité de laisser travailler leurs salariés hors murs, une ou deux fois par semaine. Les études menées sur ce sujet concluent notamment à une augmentation de la productivité.

Le rôle du politique

La solution passe par l'accès à un espace de travail partagé, doté d'un wifi performant, d'une machine à café et éventuellement d'une salle de réunion. De telles structures ont fleuri ces dernières années en Suisse romande. Une étude portant sur la région genevoise publiée en mai 2015 dénombre 21 lieux – dont 7 centres

d'affaire –, pour un total de 778 places. Et le mouvement s'accélère: en quelques mois, une demi-douzaine de nouveaux espaces a été inaugurée. Pour les cabinets d'études Ocalia et Sofies, auteurs de l'étude, les besoins, notamment en matière de télétravail, vont aller croissant. Dans leurs conclusions, ils motivent la création d'un maillage de 200 espaces répartis sur l'ensemble de territoire – canton de Genève, ouest du canton de Vaud, secteurs limitrophes des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie.

La création d'un tel réseau nécessiterait une action politique concertée, faute de quoi les sites se créeront essentiellement en ville de Genève et dans les secteurs économiques les plus denses. La différence est primordiale du point de vue de la mobilité, affirme l'étude. Si les indépendants et les microentrepreneurs se rendent moins au centre pour travailler, si des salariés peuvent rester une ou

deux fois par semaine à proximité de leur domicile, la diminution du trafic urbain pourrait atteindre 12 millions de déplacements par an, soit 6% du trafic. A Meyrin (22000 habitants), l'installation d'un espace de coworking dans l'écoquartier des Vergers, qui est en construction (1250 logements, environ 3000 nouveaux habitants), est souhaité. L'incubateur Essaim, chargé par la mairie de piloter le projet d'attribution des espaces commerciaux et communs, a invité des prestataires à proposer des projets. Les Voisins, l'un de ces prestataires, a déjà ouvert deux espaces de coworking de 100 m² au centre de Genève. Selon un responsable, Kaspar Danzeisen, la majeure partie de la clientèle est composée d'indépendants ou de microentrepreneurs qui cherchent une ambiance de travail ou un supplément de compagnie qu'ils ne trouvent pas dans leur logement. Ils

fonctionnent aussi comme espace de télétravail. Carlo Turzi, directeur commercial de Regenlab, entreprise spécialisée dans le domaine biomédical, installée au Mont-sur-Lausanne, le confirme: «Nous donnons la possibilité à deux collaborateurs, domiciliés à Genève, de travailler aux Voisins plutôt que de venir chaque jour à notre siège. C'est un environnement professionnel, je n'aurais pas accepté qu'ils travaillent à leur domicile. Notre entreprise connaît un développement rapide, et des places dans des sites de coworking à Berne, Zurich ou Bâle sont d'actualité», explique-t-il. L'offre des Voisins se décline selon plusieurs formules, de 30 francs par mois, plus un tarif à l'heure, jusqu'à 400 francs par mois.

Les collectivités s'interrogent

Melissa Rebetez, cheffe du Service Développement social et emploi de la Ville de Meyrin, voit d'un bon œil un espace de travail partagé aux Vergers. «Cela correspond aux valeurs défendues dans l'écoquartier.» Mais elle exclut aujourd'hui que la municipalité intervienne dans le processus. Au contact des exécutifs, Benoît Charrière, directeur général adjoint de Sofies, est confronté à une double réaction. «Les communes sont généralement intéressées par l'idée, certaines ont déjà réfléchi à l'opportunité de favoriser l'établissement d'un tel espace sur leur territoire. Mais elles hésitent, car elles ne savent pas si c'est leur rôle.»

Cette ambiguïté n'étonne pas Katia Horber-Papazian, professeure à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de Lausanne: «Je n'ai pas évalué la thématique du coworking, mais selon moi, les communes ont aujourd'hui d'autres priorités – par exemple des problèmes d'aménagement du territoire ou de facture sociale. Mais en application du principe de subsidiarité, elles peuvent intervenir sur d'autres problématiques. Si les indépendants et les microentrepreneurs apprécient ce genre d'espaces, les municipalités peuvent agir pour soutenir l'économie. Si ces structures favorisent le développement du télétravail, elles peuvent sou-

nir leurs créations pour permettre aux habitants de limiter leurs déplacements pendulaires. Un espace de coworking devient alors un outil de promotion, au même titre que des crèches ou une piscine municipale!»

Lancy prête à se lancer

A Lancy (31 000 habitants), le conseiller administratif Damien Bonfanti, en charge de l'aménagement du territoire et du développement durable, fait partie de ceux qui sont intéressés à franchir le pas. «Initialement, c'est quelque chose que je souhaitais amener à l'échelle de la commune. Depuis l'été dernier, Sofies a demandé si je voulais collaborer à la mise en place d'un réseau. Je suis plutôt enthousiaste.» Damien Bonfanti est favorable aux espaces de coworking pour plusieurs raisons: «De plus en plus de personnes sont à la recherche de locaux près de leur domicile. En offrir peut contribuer à réduire la circulation, et donc la production de CO₂. Ces espaces peuvent favoriser le réseautage, l'émergence d'entreprises locales, et donc l'emploi.»

Dans sa réflexion, le conseiller administratif favorise la piste du réseau: «Je trouve intéressant que quelqu'un de Vernier puisse venir travailler dans un espace de Lancy, et réciproquement.» Mais il serait ouvert à l'offre d'un prestataire indépendant. «Nous avons un patrimoine immobilier. Des arcades, des surfaces se rendent parfois disponibles. Selon les localisations, un espace de coworking qui va participer à l'animation de la vie de quartier sera préférable à des bureaux classiques.» Cela peut en effet créer des synergies intéressantes avec un café, ou avec une crèche. A Genève, l'un de ces espaces, Softweb, a commencé à proposer des animations, les mercredis après-midi, à l'intention des enfants des membres.

Le défi économique interpelle également. Les espaces de coworking ont des natures très diverses. Si ceux des Voisins offrent des ambiances de travail agréables aux indépendants, d'autres ont la vocation de faciliter l'émergence de nouveaux projets en encourageant les interactions et les collaborations entre les



Damien Bonfanti, conseiller administratif, entend favoriser l'implantation de telles structures sur le territoire de Lancy.

Photo: m2d

membres. Exemple parfait, l'association PanglossLabs qui a ouvert un premier espace à quelques centaines de mètres de frontière, à Ferney-Voltaire, et qui cherche désormais à s'implanter à Genève. On y croise Ayse Ozturk, ingénieure en informatique-électronique, qui a travaillé 16 ans au CERN. Elle développe un projet éducatif consistant à «initier les enfants à la programmation au travers de la robotique, qui est un outil ludique d'apprentissage». Le réseau de PanglossLabs lui a permis de lancer un atelier à Genève, chez Softweb. Elle travaille avec un petit robot, Thymio, développé à l'EPFL, et planche sur un deuxième modèle de robot, en collaboration avec un autre membre de PanglossLabs, spécialiste en imprimantes 3D... qui a déjà monté quelques projets avec d'autres membres de l'association. Des espaces focalisent sur le développement informatique, les technologies de l'environnement ou insistent sur la mise en commun des compétences des différents membres, quelle que soit leur spécialité.

La demande existe donc, tout comme l'offre. Reste à savoir le rôle que les communes entendront choisir dans cette partie. Joueur, arbitre, spectateur?

Vincent Borcard

Publicité

Nous rendons l'e-government possible.

Avec des solutions de paiement électroniques simples.
postfinance.ch/e-government ou téléphone +41 848 848 848 (tarif normal).

PostFinance